

Affaire n°30-300616:

Echange parcelles AD 67 et 68 appartenant à Monsieur LEDENON Jean Paul contre parcelle communale cadastrée AT 591 / Modification de la soulte

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 23 juin 2016 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 19

Absent (s): 8

Procuration (s): 2

Secrétaire de séance : ALOUETTE Priscilla

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer

LE MAIRE

Marc Luc BOYER



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU TRENTE JUIN DEUX MILLE SEIZE

L'an deux mille seize le trente juin à seize heures trente le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Marc Luc BOYER.

PRÉSENTS: Marc Luc BOYER Maire - Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY 1er adjoint -Laurence FELICIDALI 2ème adjointe - Gervile LAN YAN SHUN 3eme adjoint - Sylvie PICARD 4eme adjointe - Micheline ALAVIN 5 eme adjointe - Yves PLANTE 6 adjoint - Jean Benoit ROBERT 8 ene adjoint - Georges GIRAUD conseiller municipal -René HOAREAU conseiller municipal - Marie Lucie VITRY conseillère municipale - Jean Noël ROBERT conseiller municipal Jasmine JACQUEMART conseillère municipale - Marie Josée DIJOUX conseillère municipale - Ghislaine DORO conseillère municipale -Priscilla ALOUETTE conseillère municipale -Aliette ROLLAND conseillère municipale - Éric BOYER conseiller municipal - Johnny PAYET conseiller municipal

ABSENT(S): Jacques GUERIN conseiller municipal – Didier DEURWEILHER conseiller municipal - Lucien BOYER conseiller municipal - Jean Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal - Joëlle DELATRE conseillère municipale - Toussaint GRONDIN conseiller municipal - Mélissa MOGALIA conseillère municipale - Sabine IGOUFE conseillère municipale.

PROCURATION(S): Emmanuelle GONTHIER 7^{ème} adjointe à Micheline ALAVIN 5^{ème} adjointe-André GONTHIER conseiller municipal à René HOAREAU conseiller municipal.

Affaire n°30-300616

Echange parcelles AD 67 et 68 appartenant à Monsieur LEDENON Jean Paul contre parcelle communale cadastrée AT 591 / Modification de la soulte

Dans le cadre du projet d'extension du cimetière, le Conseil Municipal avait délibéré lors de sa session du 31 octobre 2012 sur un échange de parcelles. Ainsi, les terrains référencés AD 67 et 68 appartenant à Monsieur Jean-Paul LEDENON d'une superficie de 5 172 m² ont été estimés à 76 000 € et celui appartenant à la Commune situé à la rue des Citronniers référencé AT 591 d'une surface de 2 692 m², à 94 000 €.

Il avait été convenu de rajouter 10% sur la valeur estimée par les Domaines en faveur de Monsieur Jean-Paul LEDONON ce qui lui faisait un prix de 83 600 €, au lieu de 76 000 € pour ses parcelles AD 67 et 68.

Monsieur Jean-Paul LEDENON demande de revoir le montant de sa soulte qui est de 10 400 €.

Vu l'urgence de l'extension du cimetière, il est proposé de baisser le prix du terrain communal de 2 400 € soit un montant d'échange de 91 600 €. Il est demandé de procéder à l'échange avec une soulte de 8 000 € à la charge de Monsieur LEDENON Jean Paul.

Appelé à en délibérer, le Conseil Municipal à l'Unanimité :

- PROCEDE à la modification de l'échange des parcelles aux conditions sus énoncées,
- AUTORISE le Maire ou, en son absence, l'adjoint délégué, à effectuer toutes les démarches y afférentes.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme

LE MAIRE

Marc Luc BOYER